

« Enjeux de la recherche pour les syndicats dans un monde en mutation »

Colloque du 13 décembre 2022 au CESE à l'occasion du 40^e anniversaire de l'IRES

Intervention de Jean-Paul Guillot Ancien Président de « Réalités du Dialogue Social »

Bonjour à toutes et à tous,

A l'été 2021, 7 ans après la remise du rapport Dole, le Bureau de l'Ires nous a missionnés Claude Didry, Stéphane Jugnot et moi pour mener une nouvelle « évaluation relative au positionnement de l'Ires et à l'impact de ses travaux ». Nous avons été très sensibles à la confiance que nous a témoignée le Bureau pour mener cette évaluation avec nos expertises complémentaires en respectant notre indépendance.

Je vais successivement :

- Décrire comment nous avons procédé
- Présenter les principaux retours de nos entretiens et analyses
- Indiquer les principales recommandations que nous avons transmises au Bureau et à l'Assemblée générale

1. Comment nous avons travaillé :

Une évaluation se fait par rapport à une référence, pas « en soi ». Comme il se doit, nous avons donc mené l'évaluation **à l'aune des missions** de l'Ires.

Les entretiens que nous avons conduits nous ont révélé que plusieurs de nos interlocuteurs (je ne parle pas des OS) ne connaissaient pas les missions, voire l'existence même de l'Ires.

Comme l'a rappelé Fabrice Coquelin ce matin, la création de l'IRES en 1982 fait suite au rapport commandé pendant la présidence de Valéry Giscard d'Estaing à René Lenoir et Baudouin Prot sur l'information économique et sociale des Français. Elle résulte d'une volonté des Pouvoirs publics (gouvernements de Raymond Barre puis de Pierre Mauroy) de développer des instituts d'analyse économique et sociale complémentaires à l'INSEE et aux autres organismes publics

pour proposer au débat public une diversité des regards. Il s'agit donc bien là d'une initiative trans-partisane. Dans cette même logique, l'État a financé au même moment la création de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), dans la sphère universitaire, et celle de l'Ipecode¹, proche du patronat, intégré depuis dans Rexecode².

Pour ceux qui n'étaient pas là ce matin, je rappelle que **les missions** de l'Ires sont clairement définies par les fondateurs et les statuts. Chaque mot compte :

■ « Assurer des activités d'études et de recherches **indépendantes** en adoptant une **démarche scientifique**, au **service des organisations syndicales** membres de l'association, sur l'ensemble du champ économique et social »

■ « Nourrir le nécessaire **pluralisme** des débats de nature économique ou sociale, à tous les **niveaux** (international, national, territorial, sectoriel, ...) et ainsi d'apporter un **soutien à la qualité du dialogue social** »

■ « **Valoriser** ses travaux par la publication de rapports, de notes...l'organisation de séminaires, colloques, la participation à des réunions publiques ou à des entretiens commandés par des instances ou organisation intéressés. »

Cela fait de l'Ires un institut singulier à la fois dans le monde syndical : toutes les OS représentatives au plan national sont fondatrices et toujours engagées ensemble. Il l'est aussi dans le monde de la recherche avec lequel il partage le souci de la rigueur en précisant que les travaux sont au service des OS et de la qualité du dialogue social. Les textes précisent que « **L'Ires participe ainsi à l'intérêt général** ». C'est ce qui justifie depuis l'origine un financement assuré principalement par la puissance publique.

C'est donc sur la contribution de l'Ires à ces missions que nous avons **écouté les avis et les attentes** :

- a) Des numéros 1 des 6 organisations syndicales nationales fondatrices de l'Ires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et UNSA Education
- b) De représentants des Pouvoirs Publics : France Stratégie, cabinets, directions du Ministère du Travail notamment
- c) De représentants du monde de la recherche et des personnalités : *Dares, Drees, DGEFP, CNRS, ...*

¹ Institut de Prévisions Économiques et Financières pour le Développement des Entreprises.

² Centre de Recherche pour l'EXpansion de l'Économie et le Développement des Entreprises né en 1992 de la fusion d'Ipecode avec le centre de Recherche pour l'EXpansion de l'Économie.

Nous avons également :

- Régulièrement échangé avec le Bureau et le directeur général,
- Rencontré des membres de l'équipe,
- Analysé les documents utiles à la mission : rapport Dole, *productions de l'Ires*, *liste des partenariats dans le monde de la recherche*, *rapports de gestion*, *rapports financiers*, etc.

2. Les principaux retours de nos entretiens sur l'évaluation et les attentes

2.1 Avec les dirigeants syndicaux et les pouvoirs publics :

Monsieur de Margerie vient de s'exprimer et les dirigeants syndicaux vont le faire dans un instant. Je ne vais pas paraphraser l'un et anticiper sur les propos des autres. Je vais donc rester très synthétique sur cette partie.

Les dirigeants des OS et les représentants des Pouvoirs Publics sont unanimes (cela vaut la peine d'être souligné) **sur 5 points essentiels** :

a) les **missions originelles** de l'Ires sont toujours d'actualité ; ceux qui ne les connaissaient pas y adhèrent complètement

b) l'Ires constitue un **outil original et spécifique**, avec le souci de :

+ favoriser les échanges entre chercheurs et militants pour l'instruction de sujets économiques et sociaux sur la base de données factuelles, quantitatives (à renforcer) et qualitatives

+ contribuer à l'articulation entre la démocratie sociale et la démocratie politique

c) Ces dernières années, l'Ires a **mis en œuvre** plusieurs des recommandations du rapport Dole, notamment la mise en place de la commission scientifique, l'instauration d'entretiens professionnels en interne ou de la Collection Eclairages pour les questions d'actualité. Tous nos interlocuteurs encouragent l'Ires à poursuivre ses progrès en s'appuyant sur notre rapport

d) **Les travaux et publications** de l'Ires sont appréciés et utiles. Ils permettent d'alimenter aussi bien :

+ les réflexions stratégiques des organisations syndicales

+ les phases de confrontation des diagnostics (je n'aime pas le terme de « diagnostic partagé » souvent utilisé qui laisse entendre qu'il y a une vérité absolue) préparatoires à des concertations ou des négociations

+ les études d'impact ex ante ou ex post d'ANI ou de politiques publiques

e) L'Ires doit intervenir davantage dans le **débat public**.

NB. Le rapport Dole avait recommandé de relever les moyens de l'Ires pour améliorer sa capacité d'études, de recherche et de valorisation de ses travaux et donc son utilité par rapport à ses

missions. La réalité a été toute autre puisque sur cette dernière décennie les financements ont diminué de 20 % ET les mises à disposition (13 chercheurs il y a 10 ans) ont été peu à peu totalement supprimées. De ce fait, Les ressources actuelles ne sont plus que de 3 millions d'euros et il n'y a plus de MAD alors que les enjeux sont considérables. Avec la fin des mises à disposition, il n'y a plus que 12 chercheurs titulaires et 11 chercheurs associés à l'Ires.

2.2 Les retours du monde de la recherche :

Malgré cette diminution de ressources, l'Ires veille à maintenir des liens nombreux avec le milieu de la recherche. Les chercheurs et organismes de recherche que nous avons rencontrés nous ont donné des retours positifs. Nous avons notamment relevé les points suivants :

- a) Ils apprécient l'intérêt et la qualité des travaux de l'Ires
- b) L'IRES est un point de rencontre apprécié entre syndicats et unités de recherche
- c) L'Ires participe largement – avec son positionnement spécifique - au maintien et au développement d'un écosystème de recherches autour du travail, de l'emploi, de la protection sociale, des revenus et des relations professionnelles, en relation avec d'autres institutions comme la Dares, la DGEFP, la Drees, le CNRS, etc. Cet écosystème se caractérise par sa pluridisciplinarité (économie, sociologie, droit, histoire notamment), ce qui est précieux. Ainsi :
 - Entre 2013 et 2021, l'Agence d'objectifs a financé largement des unités de recherche puisque 214 chercheurs extérieurs à l'Ires ont participé aux 150 rapports qu'elle a produits.
 - *La Revue de l'Ires* et la *Chronique internationale* participent aussi à cette animation. En effet, elles sont ouvertes aux contributions des chercheurs extérieurs. *De 2012 à 2021, La revue de l'Ires a publié 139 articles sur des thématiques diversifiées.*
 - *Les articles publiés dans les revues sont en accès libre sur le site de l'Ires et sur Cairn.*
 - L'Ires s'est inscrit de longue date dans la réflexion à l'échelle internationale à travers des relations établies de longue date avec l'Institut Syndical Européen (ISE), le TURI (Trade-Unions Relations Institute) et l'OIT.

2.3 Les retours de l'interne :

Nos échanges avec le Bureau et l'équipe de l'Ires, comme les **efforts** qu'ils déploient, attestent clairement de leur **motivation** pour poursuivre leurs missions au service des organisations syndicales, de la qualité du dialogue social et du débat public sur les questions économiques et sociales.

3. Nos principales recommandations :

Notre rapport a pour titre « **Une convergence à saisir pour accroître les apports et la visibilité de l'Ires** »

Je ne vais pas vous présenter le détail de nos conclusions accessibles sur le site de l'Ires mais insister sur **4 recommandations** majeures pour améliorer encore l'impact des travaux de l'Ires :

a) Finaliser avec les membres de l'AG un programme pluriannuel conforme à ses priorités. Cela nécessite de poursuivre les échanges entre les attentes des membres et les propositions de recherches de l'équipe, ce que nous avons appelé « un double flux ».

Cela demande des efforts à toutes et tous, mais ceux-ci sont nécessaires pour que l'Ires joue pleinement son rôle.

C'est sur la base de ce programme qu'il conviendra de dégager les ressources humaines et financières nécessaires. La question n'est pas d'augmenter les moyens pour le principe mais d'adapter les moyens aux enjeux. Nous avons constaté que des 3 organismes mis en place en 1982 pour soutenir le pluralisme, l'Ires est celui qui a les ressources les plus faibles, alors que de nombreuses transitions lourdes qui concernent largement le monde du travail restent à conduire. Pour rester en cohérence avec les missions et les enjeux que tous nos interlocuteurs ont validé, il est urgent de réparer cette asymétrie.

b) Assurer une meilleure articulation entre l'agence d'objectifs et le centre de recherches. Ce point avait déjà été recommandé par le rapport Dole. Il demande une forte implication des organisations syndicales pour spécifier leurs besoins et assurer la diffusion des travaux dans les équipes. Il nécessite une gestion dynamique du « double flux » dont je parlais tout à l'heure entre les OS et les chercheurs.

c) Accroître les échanges entre chercheurs et militants en cours d'étude. C'est bénéfique pour les militants qui peuvent se saisir de résultats intermédiaires et/ou creuser certains aspects avec les chercheurs pour mieux communiquer ensuite dans leur environnement de travail. C'est bénéfique aussi pour les chercheurs qui peuvent ainsi mesurer l'appétance des militants et prendre en compte des évolutions de cahier des charges de l'étude qu'ils mènent.

d) Mieux valoriser les outils de communication mis en place pour contribuer à un débat public de qualité, objectif partagé par le CESE qui nous accueille aujourd'hui.

La dernière AG a validé ces axes et je sais que l'équipe y travaille. Je souhaite un bon anniversaire à l'Ires et j'espère que la prochaine évaluation pourra constater les effets positifs de ces efforts nécessaires pour que l'institut puisse assumer toujours mieux ses missions qui restent d'actualité.